

Comment devenir arbitre départemental ?



SUIVRE au moins 1 STAGE DE RENTRÉE pour pouvoir officier dans le tournoi départemental

• S 22/09/2018	Stage de rentrée Arb. et C. Sportif n° 1	Dojo du croissant	14h00 – 17h00
• S 10/11/2018	Stage de rentrée Arb. et C. Sportif n° 2	Dojo du croissant	14h00 – 17h00
• D 16/12/2018	Stage de rentrée Arb. et C. Sportif n° 3	Dojo du croissant	09h00 – 12h00

COMPLÉTER votre formation avec les 4 STAGES de l'École d'Arbitrage

• S 17/11/2018	Arb. et C.S. - Stage école n° 1	Dojo du croissant	14h30 – 16h30
• S 22/12/2018	Arb. et C.S. - Stage école n° 2	Dojo du croissant	14h30 – 16h30
• S 19/01/2019	Arb. et C.S. - Stage école n° 3	Dojo du croissant	14h30 – 16h30
• D 24/02/2019	Arb. et C.S. - Stage école n° 4	Plessé	09h30 - 11h30

- **Ecole n°1** : Gestes et Valeurs (*M^{me} ROBERT, arbitre Régionale*)
- **Ecole n°2** : Animations- arbitrage des jeunes (*M. BARTHE, arbitre National*)
- **Ecole n°3** : Gestion du combat - Pénalités - appel du médecin (*M. BARTHE, arbitre National*)
- **Ecole n°4** : Arbitrage des jeunes - préparation coupe du jeune arbitre (*M. BARTHE, arbitre National*)

ARBITRER au moins 3 FOIS + le jour de l'EXAMEN dans la saison au niveau départemental

Attention : le tournoi des petits as n'est pas pris en compte comme une pratique pour l'examen au titre d'arbitre départemental.

PASSER l'EXAMEN théorique et pratique d'arbitre départemental

- **Avant le 12 janvier 2019 !!** par Extranet.

Un seul passage n'est possible sur une saison sportive. Merci de choisir une date :

• D 27 janvier 2019	08h30	Dojo du Croissant	ou
• S 23 mars 2019	13h30	Dojo du Croissant	ou
• S 06 avril 2019	08h30	Dojo du Croissant	

Pour pouvoir s'inscrire à l'examen, les candidats devront :

- > être au minimum cadet ceinture marron,
- > avoir officié au minimum 3 fois avant la date de l'examen,
- > s'inscrire par Extranet **avant le 12 janvier 2019**, quelque soit la date choisie,
- > tenue : pantalon gris foncé (noir accepté), chemise blanche, veste sombre et cravate sobre,
- > la théorie obtenue reste valable la saison suivante en cas d'échec à la pratique.